LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS, ETC.

ANNÉE 1921 (*Suite et fin*).

Août.

D. du 31 juillet, modifiant les conditions de l'examen professionnel institué par la loi du 14 juin 1918 pour la nomination des juges de paix (*J. O.*, 4 août).

D. du 17 août, fixant la composition des directions, bureaux et services de l'Administration centrale du Ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales (*J. O.*, 18 août) (*V. Suprà*, p. 454.)

D. du 18 août, étendant au Trésorier-Payeur général de la Réunion la disposition de l'art. 2 du décret du 31 décembre 1913 relative au service des amendes (*J. O.*, 22 août).

D. du 18 août, confiant aux percepteurs des contributions directes à la Réunion le recouvrement des amendes et condamnations pécuniaires (*J. O.*, 22 août).

D. du 19 août, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1er août 1905, sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles, en ce qui concerne les vins, les vins mousseux et les eaux de vie (*J. O.*, 21 et 23 août).

D. du 27 août, portant introduction dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, de l'art. 30 de la loi des 19-22 juillet 1791, relative à l'organisation d'une police municipale et correctionnelle (*J. O.*, 31 août).

D. du 28 août, portant répression du vagabondage des indigènes à Madagascar et dépendances (*J. O.*, 7 septembre).

Septembre.

D. du 1er septembre, complétant le décret du 14 janvier 1920, portant fixation des traitements et des conditions d'avancement dans les polices d'État de Nice, Marseille et Toulon-la-Seyne (*J. O.*, 8 septembre).

D. du 19 septembre, rendant applicables à l'Indo-Chine, les dispositions du décret du 4 janvier 1921 qui réglemente en France l'exercice du droit de transaction en matière de douane (*J. O.*, 21 septembre).

D. du 30 septembre, relatif au régime de la presse en Afrique équatoriale française (*J. O.*, 30 septembre).

Octobre.

D. du 5 oct. 1921, supprimant la colonie correctionnelle de Gaillon (*J. O.*, 9 oct.). (V. *suprà* p. 455).

D. du 8 oct. 1921, habilitant les agents de la douane à rechercher et à constater les délits de pêche maritime (*J. O.*, 20 oct.)

D. du 20 oct. 1921, portant introduction dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle de la législation française sur les frais en matière criminelle (*J. O.*, 22 oct. (V. *suprà* p.).

Novembre.

D. du 8 nov. 1921, portant règlement d'administration publique pour l'application à l'Algérie de la loi du 18 mars 1919, sur le registre du commerce, titre V, des sanctions (*J. O.* 14-15 nov.).

L. du 14 nov. 1921, modifiant l'art. 11 de la loi du 9 nov. 1915 sur la limitation du nombre des débits de boissons (*J. O.*, 14-15 nov).

L. du 15 nov. 1921, complétant la loi du 24 juillet 1889, sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés (puissance paternelle) (*J. O.*, 17 nov. (V. *suprà* p. 140).

L. du 29 nov. 1921, autorisant le cumul de greffier de justice de paix et d'huissier et la réunion de plusieurs greffes entre les mains d'un même titulaire (*J. O.*, 1er déc.).

D. du 29 nov. 1921, modifiant les conditions de recrutement des surveillants contremaîtres des établissements pénitentiaires (*J. O.*, 2 déc.).

D. du 29 nov. 1921, modifiant le décret du 27 déc. 1919 sur le recrutement et l'avancement des fonctionnaires et agents de la Sûreté générale (*J. O.*, 2 déc.).

D. du 29 nov. 1921, modifiant le décret du 22 mai 1905, relatif à la réorganisation du service de la justice dans le gouvernement général de l'Afrique occidentale française (*J. O.*, 7 déc.).

Décembre.

D. du 2 déc. 1921, relevant les traitements des interprètes judiciaires en Algérie (*J. O.*, 6 déc.).

D. du 6 déc. 1921, portant relèvement des traitements des greffiers de l'Afrique équatoriale française (*J. O.*, 10 déc.).

D. du 9 déc. 1921, modifiant l'art. 80 du décret du 5 oct. 1920 sur les frais de justice criminelle (*J. O.*, 11 déc. *Erratum*, *J. O.*, 12 déc.).

D. du 21 déc. 1921, réduisant le personnel du service judiciaire à la Nouvelle-Calédonie (*J. O.*, 1er janvier 1922).

D. du 21 déc. 1921, portant révision du tarif annexé au décret du 17 avril 1899 relatif à la justice musulmane en Algérie (*J. O.*, 26-27 déc.).

L. du 26 déc. 1921, rendant applicable aux magistrats de la Cour d'appel d'Alger et des tribunaux de première instance de l'Algérie les règles applicables aux magistrats de la métropole en ce qui concerne la discipline, le déplacement et la mise à la retraite d'office (*J. O.*, 28 déc.).

D. du 26 déc. 1921, relatif à la composition des commissions départementales de la natalité et de la protection de l'enfance (*J. O.*, 1er janvier 1922.— ***Erratum*** *J. O.*, 5 janvier).

L. du 29 déc. 1921, supprimant la formalité de l'affirmation des procès-verbaux de délits dressés par les gardes des eaux et forêts (*J. O.*, 1er janvier 1922).

L. du 31 déc. 1921, portant fixation du buget général de l'exercice 1922, art. 128, modifiant et complétant l'art. 9 de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et les falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles (*J. O.*, 1er janvier 1922).

D. du 31 déc. 1921, modifiant le décret du 23 oct. 1903, relatif à l'organisation du service de la justice militaire dans les troupes coloniales (*J. O.*, 15 janvier 1922).

Le Gérant : L. LAVAUD.

TABLE DES MATIÈRES

DU QUARANTE-CINQUIÈME VOLUME

TABLE ANALYTIQUE (1)

ABRÉVIATIONS (2)

Allocution = All. — Arrêté = *A.* — Arrestation = Arrest. — Article = *ART.* — Assistance = Ass. — Assistance publique = *A. P.* — Association = Assoc. — Avis = Av. — Chambre des Députés = *Ch.* — Chronique judiciaire = *CHR* ou Chr. — Comité de défense = C. Déf. — Communication = *C.* — Compte-rendu = *C. R.* — Conditionnel. = Cond. — Congrès = Cgr. — Criminalité = Crim. — Conseil = Cons. — Décret = *D.* — Discours = Disc. — Éducation = Éduc. — Enfants = Enf. — Général = Gén. — International = Intern. — Libération = Libérat. — Loi = L. — Mineurs = Min. — Ministère public = *M. P.* — National = Nat. — Note = *N.* — Observation = *O.* — Opinion = Op. — Patronage = Patr. — Police = Pol. — Présentation = Présent. — Prisons = Pr. — Projet = Proj. — Proposition = Prop. — Prostitution = Prost. — Pupilles = Pup. — Question = *Q.* — Rapport = *R.* — Règlement = Règl. — Sénat. = Sén. — Société = Soc. — Statistique = Stat. Surveillance = Surveill. — Transportation = Tr. — Vagabondage = Vag.

A

ABANDON. — CHINE. A. des personnes privées d'appui. Proj. C. pén., 225.
ACCAPAREMENT. — ITALIE. Délit d'ap. A. Ravizza, 167.
ACCIDENTS. — Détenus militaires. *Q.* F. Buisson, 330.
ACTES D'INDISCIPLINE. — Provocation, Proj. de L., 555.
ACTES PRÉPARATOIRES. — CHINE. Proj. C. pén. 205.
ACTION CIVILE. — V. **Mineurs.**
ACTION PUBLIQUE. — CHINE. Prescription, Proj. C. pén., 213.
ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE. — Agents, frais de déplacement, (*D.* 1er avril 1921), 478. — Budget (1922), 581. — Cadre administratif, discipline. (*D.* 11 juillet 1921), 480. — Comptables deniers, indemnités forfaitaires (*D.* 1er avril 1921), 477. — Directeur, 329. — Frais de mission, fonctionnaires et agents administration centrale, (*D.* 1er avril 1877), 478. — Personnel surveillance, discipline. (*D.* 2 juin 1919 et 21 juin 1921), 479. — Pup. conduite aux

(1) Par le Secrétaire général.

(2) Dans la table le mot servant de rubrique, quand il est répété, est indiqué par sa lettre initiale.